

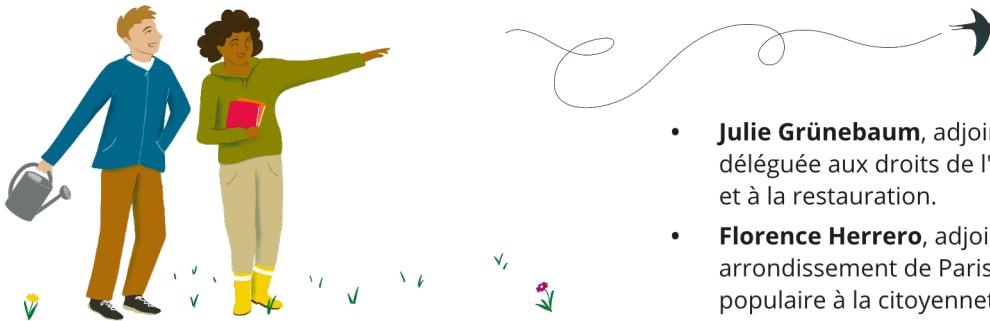


“ UN MANDAT MUNICIPAL POUR UNE ÉDUCATION AU CONTACT DE LA NATURE ”

Ce document propose une quinzaine de mesures éprouvées par des communes engagées de toutes tailles, pour permettre aux élus municipaux de faire de l'éducation au contact de la nature un levier de transition écologique et sociale. Chaque mesure inclut une méthode concrète pour passer à l'action et un exemple inspirant.

Les élus locaux ont en effet un rôle décisif à jouer pour offrir aux enfants un accès et une éducation au vivant et à la nature, que ce soit dans le cadre de l'école, des crèches ou des relais petite enfance, ou avec leur famille et leurs amis. Dans un contexte d'érosion de la biodiversité et de dérèglements climatiques, le mandat municipal offre une opportunité unique de transformer en profondeur la manière dont les enfants grandissent, apprennent et habitent leur territoire.

Ce mode d'emploi s'adresse aux futur·es élus·es à l'éducation, à l'enfance, à la transition écologique, à la ville durable, à la nature en ville, à l'aménagement ou à la participation citoyenne.



Il s'appuie sur les expériences d'élus·es de la mandature actuelle, qui ont fait le choix de mettre la nature au cœur leurs politiques relatives à la petite enfance et à l'éducation. Coordonné par le WWF France et la Fabrique des Communs Pédagogiques il a été réalisé à partir d'entretiens menés avec :

- **Nassera Benmarnia**, adjointe au Maire de Marseille, déléguée aux espaces verts, aux parcs et jardins, au retour de la nature en ville, aux espaces verts d'accompagnement de voirie, aux rues jardins, aux jardins pédagogiques, aux jardins collectifs, à la végétalisation des cours d'école, aux projets d'aménagements paysagers, aux trames citadines et aux aires de jeux.
- **Françoise Dorval**, adjointe à la Maire de Quimper, déléguée à la transition écologique, à la biodiversité et à l'alimentation durable.
- **Christine Garnier**, adjointe au Maire de Grenoble, déléguée aux écoles.
- **Antonin Gimard**, conseiller municipal délégué auprès de l'adjoint au maire du Havre chargé de l'urbanisme et de l'environnement, chargé de la nature en ville.
- **Sophie Guérard**, adjointe au Maire de Marseille, déléguée à la place de l'enfant dans la ville.

- **Julie Grünebaum**, adjointe au Maire de Noisy-le-Sec, déléguée aux droits de l'enfant, à la réussite éducative et à la restauration.
- **Florence Herrero**, adjointe au Maire du 20ème arrondissement de Paris, déléguée à l'éducation populaire à la citoyenneté et à la transition écologique.
- **Valérie Huet Morinière**, adjointe à la Maire de Quimper chargée du centre-ville, du patrimoine et de la végétalisation.
- **Stéphanie Léger**, adjointe au Maire de Lyon, déléguée à l'Education.
- **Cyriaque Lethuillier**, Maire de La Poterie-Cap-d'Antifer.
- **Sonia Mokaddem**, adjointe au Maire de Lunel, déléguée à l'éducation et à la jeunesse.
- **Hélène Paumier**, adjointe à la Maire de Poitiers, déléguée à l'éducation et aux écoles publiques.
- **Isabelle Portefaix**, adjointe à la Maire d'Avignon, déléguée à la ville écologique et durable, ville nature.
- **Philippe Rio**, Maire de Grigny.
- **Ganesh Djearamin**, adjoint au maire de Grigny, délégué à la Ville durable, à l'Habitat digne, au Cadre de vie et aux Circulations douces
- **Ghislaine Rodriguez**, adjointe à la Maire de Nantes, déléguée à l'Éducation, la réussite éducative et la restauration scolaire.
- **Laurence Vignon**, adjointe à la Maire de Quimper, déléguée à l'éducation.
- **Steven Vasselin**, adjoint au Maire de Lyon, délégué à la petite enfance.

AXE 1

PORTER UNE VISION POLITIQUE CLAIRE ET STRUCTURANTE

Donner le cap, inscrire l'éducation au-dehors et au contact de la nature comme une priorité du mandat

• INSCRIRE L'ACCÈS AU-DEHORS ET AU CONTACT DE LA NATURE COMME UN DROIT FONDAMENTAL DE L'ENFANT DANS LE PROJET MUNICIPAL

Dès le début de votre mandat, vous pouvez faire adopter par la commune une délibération stratégique sur le droit à l'accès et à l'éducation à la nature de tous les citoyens, des enfants en priorité et faire voter un plan d'action détaillé par la suite. Des propositions d'actions pour nourrir votre projet municipal vous sont proposées à l'axe 4 : 1 école, 1 jardin; la classe dehors une fois par semaine; des sorties natures (sans nuitée) une fois par saison; une classe verte par cycle.

Pour marquer son engagement pour une transition sociale et écologique, la Métropole Rouen Normandie a déclaré l'état d'urgence climatique sur son territoire en février 2021.

«On considère que l'enfant doit être dehors et doit vivre dehors le plus possible. Il a sa place dans la ville, il ne doit pas vivre qu'entre les murs d'une école, dans un jardin ou une aire de jeu, mais il doit prendre sa place au sein de la cité et réinvestir des espaces végétalisés pour être au contact avec la nature.»

- Stéphanie Léger, adjointe au maire de Lyon, déléguée à l'éducation.

«Le projet de végétalisation des cours a été long à réaliser, notamment parce qu'on a voulu récupérer l'eau et mettre en place un circuit vertueux qui aujourd'hui sert d'exemple à l'intercommunalité. On a aussi fait face aux réticences des parents, au début. Maintenant, alors qu'on approche de la fin du mandat, toutes les écoles réclament une cour végétalisée. ça a mis un mandat pour que ce ne soit plus une question.»

- Julie Grünebaum, adjointe au Maire de Noisy-le-Sec, déléguée aux droits de l'enfant, à la réussite éducative et à la restauration.

• CRÉER UNE DÉLÉGATION POLITIQUE DÉDIÉE À L'ENFANCE ET À LA NATURE

Le périmètre des délégations des adjoint·es aux maires chargé·es de l'éducation à et par la nature varie en fonction des communes. Il est intéressant qu'il soit transversal à d'autres thématiques, la question du réaménagement des écoles étant par exemple de plus en plus lié à celui de l'adaptation au réchauffement climatique. Cela légitime les actions éducatives liées à la nature comme un besoin fondamental.

À Noisy-le-Sec, la délégation à l'éducation est incluse dans une délégation aux droits des enfants.

À la métropole Le Havre Seine, l'éducation à la nature est intégrée à la délégation à la biodiversité et aux espaces naturels.

«L'éducation à la nature, les jardins pédagogiques, les jardins en pieds d'immeuble deviennent, dans le cadre de la gestion urbaine et sociale de proximité, une solution pour régler des problématiques d'espace public à usage déviant, d'incivilités, de trouble de l'ordre public.»

- Ganesh Djearamin, adjoint au maire de Grigny, délégué à la Ville durable, à l'Habitat digne, au Cadre de vie et aux Circulations douces.

• INTÉGRER L'ÉDUCATION AU-DEHORS ET AU CONTACT DE LA NATURE DANS TOUS LES PLANS STRATÉGIQUES MUNICIPAUX (PEDT, BIODIVERSITÉ, ETC.)

Inscrivez vos ambitions éducatives dans chacun des schémas et plans stratégiques de la ville, dans le Projet Educatif de Territoire (PEDT) mais aussi dans ceux qui pourraient de prime abord ne pas être directement liés aux questions d'éducation : Plan biodiversité, Plan climat, etc. Dans tous les cas, écrivez une feuille de route à 360° sur les enjeux nature, enfance et climat.

A Paris, c'est dans le nouveau Plan Biodiversité 2025-2030 que la Ville s'est engagée à garantir un accès à un espace de nature dans ou à proximité de chaque école pour 100% des enfants.

A la métropole Le Havre Seine, le Plan Local d'Education à la Nature (PLEN) est un des trois axes du Plan nature et biodiversité.

«La nature et la biodiversité, ainsi que l'éducation au contact de la nature, sont des sujets transpartisans sur lesquels une continuité de l'action publique est possible.»
- Cyriaque Lethuillier, maire de la Poterie Cap d'Antifer.

• S'APPUYER SUR LES DISPOSITIFS NATIONAUX ET SE RAPPROCHER DE SON INTERCOMMUNALITÉ

Prenez le temps de faire un tour d'horizon des dispositifs nationaux et outils qui pourraient donner une impulsion à votre action, comme les Territoires engagés pour la nature (TEN) portés par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB). Les intercommunalités peuvent aussi être déjà porteuses d'actions structurantes en matière d'éducation au contact de la nature.

«En début de mandat, un élu a la possibilité de solliciter l'intercommunalité à laquelle sa collectivité appartient, car elle peut proposer des cofinancements pour des projets d'éducation à la nature.»

- Isabelle Portefaix, adjointe à la maire d'Avignon, déléguée à la ville écologique et durable, ville nature.

AXE 2

ANALYSER LE TERRAIN, RECENSER L'EXISTANT

Connaître le territoire, ses pratiques et embarquer les habitant·es

- **MENER UN ÉTAT DES LIEUX DES ESPACES NATURELS ACCESSIBLES AUX ENFANTS ET DES PRATIQUES D'ÉDUCATION AU-DEHORS ET AU CONTACT DE LA NATURE**

Les premiers mois d'un premier mandat municipal sont consacrés à l'exploration du territoire : recenser les potagers pédagogiques existants, identifier les enseignant·es qui pratiquent la classe dehors, cartographier les espaces de biodiversité (jardins collectifs, friches, parcs et jardins), rencontrer les associations d'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Pourquoi pas faire une carte dédiée, avec l'appui d'urbanistes et de paysagistes.

A Marseille, en début de mandat, les potagers pédagogiques ont été recensés dans les écoles de la ville.

- **ASSOCIER LES AGENT·ES MUNICIPAUX À TOUS LES NIVEAUX, LES ENSEIGNANT·ES, LES HABITANT·ES ET LES ENFANTS À LA RÉFLEXION ET À LA PRISE DE DÉCISION**

Dès que s'ouvre le temps de l'action, lancez un temps de concertation avec l'ensemble des parties prenantes. Dans les écoles, les enseignant·es doivent absolument être associé·es mais pas seulement : les ATSEM, les personnels de cantine, les agent·es d'entretien seront impacté·es par les évolutions à venir. Enfin, consultez les premier·es concerné·es, les enfants, ainsi que leurs parents.

A Poitiers, les ATSEM et les agent·es de nettoyage ont été sollicité·es pour organiser de nouveaux espaces de rangement en phase avec les nouvelles pratiques tournées vers le dehors.

A Avignon, une démarche de concertation avec les enseignant·es et les élèves est systématiquement mise en place en amont des projets de renaturation des cours et des potagers pédagogiques : les élèves imaginent leur cour rêvée sur carte, et réalisent une maquette de préfiguration.

A Lyon, le projet éducatif a été co-construit avec les parents, les enfants, les enseignant·es, les associations de l'éducation populaire et les

personnels municipaux. Des « causeries » avec les ont aussi été organisées par une association, ainsi que des médiations pendant les sorties d'école.

«La mise en place d'un conseil municipal des enfants et/ou des jeunes permet de mettre en œuvre des actions d'éducation à la nature concrètes comme l'installation de nichoirs dans les endroits stratégiques, de composteurs collectifs.»

- Sonia Mokaddem, adjointe au Maire de Lunel déléguée à l'enfance et à la jeunesse.

AXE 3

ORGANISER ET OUTILLER L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Traduire les ambitions dans l'organigramme, le budget, les services

- **SANCTUARISER UN BUDGET POUR LA FORMATION, CRÉER UNE DYNAMIQUE RH AUTOUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE L'ÉDUCATION AU CONTACT DE LA NATURE**

Organisez des temps d'acculturation sur l'éducation au-dehors et au contact de la nature dès les premières semaines du mandat. Utilisez des outils comme la Fresque du Climat ou la Fresque de la Biodiversité et faites appel aux associations d'EEDD pour former vos agents, animateur·ices, et même les élu·es.

La ville de Lyon a formé tout le personnel des crèches à la pédagogie de plein-air. Ces formations ont eu notamment pour but de montrer qu'il y a toujours un espace de nature à proximité de la crèche au sein duquel il est possible d'aller avec les enfants.

La ville a également mobilisé un budget de 12 000€ pour une formation « comment faire sortir les enfants de l'école pour investir les parcs à proximité » destinée aux animateur·ices périscolaires.

A Nantes, les animateurs sont formés pour devenir "ambassadeurs de la transition écologique" : ils ont ainsi un lien avec le quartier et font vivre les espaces naturels au-delà du temps scolaire.



«En 2021, c'est la formation des personnels le premier volet qu'on a développé, parce que c'est le plus rapide mettre en place et le moins cher.»

- Hélène Paumier, adjointe à la maire de Poitiers, déléguée à l'éducation et aux écoles publiques.

«Soutenir les associations locales est très important. Elles peuvent notamment aider les enseignants à prendre en main les projets ou accompagner des sorties nature.»

- Christine Garnier, adjointe au maire de Grenoble déléguée aux écoles

«Une fois élu, il faut mettre le programme en action par une approche systémique et transversale, entre l'organigramme de la ville et les élus concernés, pour la réalisation des projets au bénéfice des enfants scolarisés.»

- Isabelle Portefaix, Adjointe à la maire d'Avignon, déléguée à la ville écologique et durable, ville nature.

• CRÉER UN SERVICE MUNICIPAL OU UN POSTE DÉDIÉ À L'ÉDUCATION À LA NATURE

Créez un service dédié à l'éducation au-dehors et au contact de la nature, rattaché aux délégations à l'éducation, à la ville durable, ou à la nature en ville et n'hésitez pas à imaginer des fonctions aux contours nouveaux qui permettront d'internaliser une expertise et de faciliter l'opérationnalisation de la feuille de route municipale : éco-jardinier, animateur·ice nature, paysagiste,...

Au Havre, un service éco-pédagogie a été créé au sein du service environnement. Si cette équipe est dédiée à la réalisation d'animations nature pour tous les publics, le service environnement est transversal et échange avec l'ensemble des autres directions de la ville.

A Avignon, un éco-jardinier recruté au sein du centre horticole municipal sera chargé entre autres d'appuyer les enseignant·es qui lancent des projets potagers dans leur école.

A Nantes, un poste a été créé à la direction «nature et jardins» pour gérer les petites interventions en lien avec la végétalisation des cours et l'équipe en charge de l'entretien a été renforcée.

• FAIRE DE L'INTER SERVICES UNE MÉTHODE DE TRAVAIL (ÉDUCATION, SPORT, CULTURE, BÂTI, NATURE...)

Travaillez en transversalité dès le début du mandat : direction des espaces verts, culture, sport, voirie, ressources humaines... créez un comité de pilotage interservices et privilégiez le «mode projet».

A Nantes, dans le cadre de la démarche globale «réinventons nos cours d'école», un comité de pilotage a été instauré pour que 10 services travaillent ensemble : éducation, nature et jardins, dialogue citoyen, bâti, sport, etc.

A Grenoble, un poste de chargé de transition écologique a été créé pour soutenir les projets de classe dehors sur le temps scolaire et faire la coordination entre les différents services concernés (éducation, nature en ville, santé scolaire, sport, etc).

• SENSIBILISER À LA SAISONNALITÉ DANS LES PROJETS, LES MÉTIERS ET LES SERVICES DE LA MAIRIE

Formez les agents à la compréhension des saisons, adaptez les menus de cantine, rythmez les projets pédagogiques selon le calendrier. Cela transforme la relation au vivant dans toutes les dimensions du service public local.

A Quimper et Avignon, les paysagistes et jardiniers de la ville viennent faire les plantations dans les cours végétalisées avec les enfants, pendant le temps scolaire. Cela permet une meilleure appropriation du jardin de l'école par les enfants et valorise le métier de jardinier municipal.

• METTRE EN PLACE UNE INGÉNIERIE FINANCIÈRE POUR MOBILISER LES COFINANCEMENTS

Recensez les aides existantes (Région, Département, État, Europe, fondations, etc.), mutualisez les dossiers via l'intercommunalité ou un GIP, et affectez un ou une chargé·e de mission au montage de projets. Cela permet de démultiplier les moyens sans peser sur le budget communal.

Pour végétaliser ses cours d'école, la ville de Quimper a pu notamment bénéficier du fonds vert et des ressources de l'Agence de l'eau ainsi que de l'accompagnement en temps homme du Centre d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

AXE 4

METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES ÉDUCATIVES CONCRÈTES

Agir dans les écoles, les crèches, les centres de loisirs, les quartiers

• INVENTORIER, PRÉSERVER ET GARANTIR L'ACCÈS À DES ESPACES NATURELS DEPUIS LES ÉCOLES ET LES CRÈCHES

Commencez par un inventaire des espaces existants. Lancez un appel aux propriétaires privés pour ouvrir leurs jardins et espaces verts aux enfants sur les temps d'accueil, scolaire et périscolaire. Si besoin, engagez une politique foncière : créez ou achetez un espace naturel accessible en moins de 10 minutes à pied des écoles et des crèches.

A Grenoble, les premières sorties scolaires dehors peuvent être encadrées par des animateurs nature d'une association locale.

«Il faut organiser des sorties dans les parcs et les plages autour des écoles car les enfants ne connaissent même pas le parc à côté de chez eux, tout en gardant à l'esprit la dimension pédagogique de la découverte de l'espace. Par exemple, les élèves de primaire peuvent aller au parc en apprenant à lire une carte.»

- Sophie Guérard, adjointe au maire de Marseille, déléguée à la place de l'enfant dans la ville

«L'acquisition de foncier pour nous c'est la solution : accessible en moins de 10 minutes pour qu'un.e enseignant.e puisse emmener ses élèves faire classe dehors, pour qu'un ouvrier puisse s'oxygener après le boulot, pour que des parents puissent emmener leurs enfants voir les papillons.»

- Cyriaque Lethuillier, maire de La Poterie-Cap-d'Antifer

«Les crèches de Lyon sortent désormais tous les jours dehors, certaines font même la sieste dehors toute l'année. Nous observons que les enfants sont plus apaisés tout comme nos équipes. Une forte baisse des absences longue durée est observée depuis deux ans. La première crèche municipale de plein air ouvrira début 2026.»

- Steven Vasselin, adjoint au maire de Lyon délégué à la petite enfance

La petite ville de Lunel en Camargue a végétalisé l'ensemble de ses cours d'école.

L'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV) a accompagné les services de la ville d'Avignon dans ses premiers projets de renaturation de cours d'école. En appui de la ville, elle a par exemple animé la co-construction des projets, en collaboration avec les responsables d'établissements, les personnels encadrants et d'entretien ou les parents d'élèves et naturellement, les enfants.

La ville de Nantes a mis à disposition des adultes encadrants des fiches outils pour s'approprier sa cour d'école dans le cadre des projets de renaturation. Parmi les fiches proposées «réaliser une enquête participative sur la place du ballon dans la cour» ou «créer des espaces de biodiversité simples au sein de la cour».

• PERMETTRE L'ACCÈS DE TOUS LES ENFANTS À UN POTAGER PÉDAGOGIQUE DANS LA COUR DE L'ÉCOLE OU À PROXIMITÉ

Végétaliser ne suffit pas à développer la sensibilité environnementale des enfants, il ne faut pas oublier la dimension pédagogique : avec un potager pédagogique, les enfants mettent les mains dans la terre et apprennent avec la nature. Il peut se situer dans la cour de l'école, idéalement à la vue des enfants, ou à proximité immédiate, par exemple dans un jardin collectif où les enfants peuvent se rendre à pied. La mobilisation des enseignant·es, le lien entre le scolaire et le périscolaire sont essentiels pour assurer la pérennité des projets.

A Marseille, le service nature en ville accompagne les enseignant·es pour les fédérer autour des projets potagers et demande à ce qu'avant tout aménagement, celui-ci soit intégré au projet d'école.

A Avignon, une école a créé deux potagers avec des expositions différentes, un jardin d'hiver et un jardin de printemps pour que les enfants découvrent les effets des saisons sur les végétaux.

«Les potagers pédagogiques sont de véritables petites oasis urbaines. Ce ne sont pas juste des bouts de terre plantés : ce sont des lieux de transmission, où l'on apprend avec ses mains et ses sens. Et ce sont surtout des lieux qui rassemblent, des lieux de lien social dans une ville d'accueil, où beaucoup d'habitants ont un rapport ancestral à la terre.»

- Ganesh Djearamin, adjoint au maire de Grigny en charge de la Ville durable, de l'Habitat digne, du Cadre de vie et des Circulations douces.

• GÉNÉRALISER LA CLASSE DEHORS UNE FOIS PAR SEMAINE EN TOUTE SAISON

Encouragez les enseignant·es et les agent·es du périscolaire à sortir avec leur classe, même en hiver. Vous pouvez équiper des espaces à proximité des écoles pour faire classe dehors et/ou offrir des

• VÉGÉTALISER TOUTES LES COURS D'ÉCOLE DE MANIÈRE PARTICIPATIVE

Une cour d'école végétalisée ne se résume pas à désimperméabiliser ou planter quelques bacs. Un projet réussi commence par une large concertation : impliquez les enfants, les parents, les enseignant·es, les personnels techniques et les animateurs dès les premières réflexions. Appuyez-vous sur l'expertise d'un CAUE ou d'une agence d'urbanisme pour co-construire le diagnostic et les usages futurs. Pensez à :



- conserver ou planter des arbres d'ombrage, essentiels au confort thermique,
- créer ou préserver un potager pédagogique pour permettre une pratique pédagogique régulière en lien avec la nature,
- garantir des usages différenciés (jeux libres, calme, nature),
- intégrer la gestion des eaux de pluie.

équipements de base (combinaisons et bottes). Soutenez les équipes par des formations, en lien avec les réseaux d'éducation à la nature.

A Lyon, la ville a formé 300 enseignant·es à l'école dehors, coordonne une démarche collective et a créé une plateforme internet de partage de pratiques à l'échelle de la ville.

A Avignon, à l'école des Rotondes, un espace dédié à la classe dehors a été créé sur une parcelle végétalisée : des rondins de bois pour s'asseoir, un tableau sur un mur extérieur de l'école, une cabane pour le jeu libre. Des rangements à chaussons sont également installés avec l'appui du périscolaire et du centre social; les enfants passeront des chaussons pour l'intérieur aux chaussures pour le dehors.

A Grenoble, le service municipal « nature en ville » est chargé de définir, de baliser et d'aménager des périmètres dédiés à la classe dehors au sein des espaces verts.

• FAVORISER LES MINI-CAMPS : UN « AILLEURS » DANS LA VILLE, ACCESSIBLE ET MARQUANT

Développez les sorties nature et les classes découvertes locales, une fois par saison si c'est possible.

A Grigny, les enfants de CP et CE1 passent 2 journées et une nuit à la ferme pédagogique soutenue par la ville. Ils dorment, mangent et vivent pendant deux jours au rythme de la ferme. C'est souvent la 1ère nuit des enfants loin (mais tout près) de leurs parents.

A Lyon, les services organisent des classes vertes sans nuitées dans la périphérie de la ville.

A Nantes, des classes découvertes sont organisées dans deux sites, sur le littoral et dans un parc rural. Pour les classes qui s'engagent sur des formats plus courts (en raison par exemple de la réticence des parents ou de moyens limités), des classes au grand air sont proposées à la journée sur un site d'accueil de loisirs en plein air.

• ORGANISER LA COORDINATION DES TEMPS SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE AUTOUR DE PROJETS NATURE

Mettez en place des réunions régulières entre les services éducation, périscolaire et partenaires associatifs. Créez un fil rouge éducatif entre les différents temps de l'enfant, scolaire, périscolaire, familial. Construisez une continuité pédagogique, dès 7h30 et jusqu'à 18h.

« Un même lieu, l'école, mais plusieurs institutions : l'enfant ne devrait pas subir ces changements. »

- Laurence Vignon, adjointe à la maire de Quimper, chargée de l'éducation

AXE 5

MOBILISER LES HABITANT·ES, RACONTER ET VALORISER LES ACTIONS

Impliquer les familles, nourrir la culture commune, rendre les actions visibles

• FAIRE DÉCOUVRIR GRATUITEMENT LES SERVICES MUNICIPAUX POUR QU'ILS DEVIENNENT DES BIENS COMMUNS, CRÉER DE L'ATTACHEMENT AU TERRITOIRE

Organisez des fêtes de la nature et des visites gratuites au parc, à la ferme ou dans le quartier avec lecture de carte, observations naturalistes, jeux de piste. Trop d'enfants ne connaissent même pas le parc à côté. Ces micro-aventures créent de l'attachement au territoire. En valorisant l'accès aux équipements municipaux, vous rendez la nature désirable et accessible à tous. Grâce à des fêtes du potager organisées et animées par les enfants, ils deviennent passeurs et sont fiers de montrer aux parents les légumes qu'ils ont fait pousser.

A Argentat-sur-Dordogne, chaque année une fête de la soupe est organisée au potager avec les enfants et les parents.

Plusieurs villes valorisent les projets grâce à une signalétique adaptée, parfois créée par les enfants, et documentent l'action municipale dans le journal de la ville. Elles invitent aussi les parents au moment de la plantation d'arbres dans la cour de l'école.

• MONTRER QUE C'EST POSSIBLE : VALORISER LES RÉUSSITES ET S'ASSOCIER À D'AUTRES VILLES

Invitez des maires d'autres villes à venir voir, montrez que ce que vous avez mis en œuvre est réplicable. Témoignez aux côtés d'autres maires, diffusez votre expérience au niveau de l'intercommunalité, partagez les réussites pour nourrir la culture commune.

A Avignon, d'autres villes de l'intercommunalité ont été accueillies pour une visite inspirante.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Sur les potagers pédagogiques, le site <https://www.ecole-jardinier.com/> du WWF France et le livret « Pour des potagers pédagogiques dans nos communes - enquête auprès des collectivités pionnières de l'école jardinière ».
- Sur la classe dehors, <https://classe-dehors.org/?PagePrincipale>

Ce manifeste a été écrit grâce à la participation des villes de Argentat-sur-Dordogne, Avignon, Grigny, Grenoble, La Ciotat, La Poterie-Cap-d'Antifer, Le Havre, Lunel, Lyon, Marseille, Nantes, Noisy-le-Sec, Paris 20ème, Poitiers, Quimper, métropole Rouen Normandie.